

Rapport sur les Comptes financiers uniques 2025



PREAMBULE

L'article L2313-1 du CGCT prévoit la rédaction d'une note sur la réalisation des comptes financiers uniques de la commune présentés, débattus et votés en conseil municipal : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

La présentation prévue au précédent alinéa **ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires** de l'exercice prévu à l'article L. 2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte financier unique, conformément à l'article L. 2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent.

SOMMAIRE

1/ Compte financier unique du budget principal

1-1 Section de fonctionnement

1-1.1 Recettes

1-1.2 Dépenses

1-2 Section d'investissement

1-2.1 Recettes

1-2.2 Dépenses

2/ Comptes financiers uniques des budgets annexes

2-1 Budget de la Régie restaurant

2-2 Budget du FRPA

2-3 Budget du FJT

2-4 Budget du Théâtre des Pénitents

1/ COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET PRINCIPAL

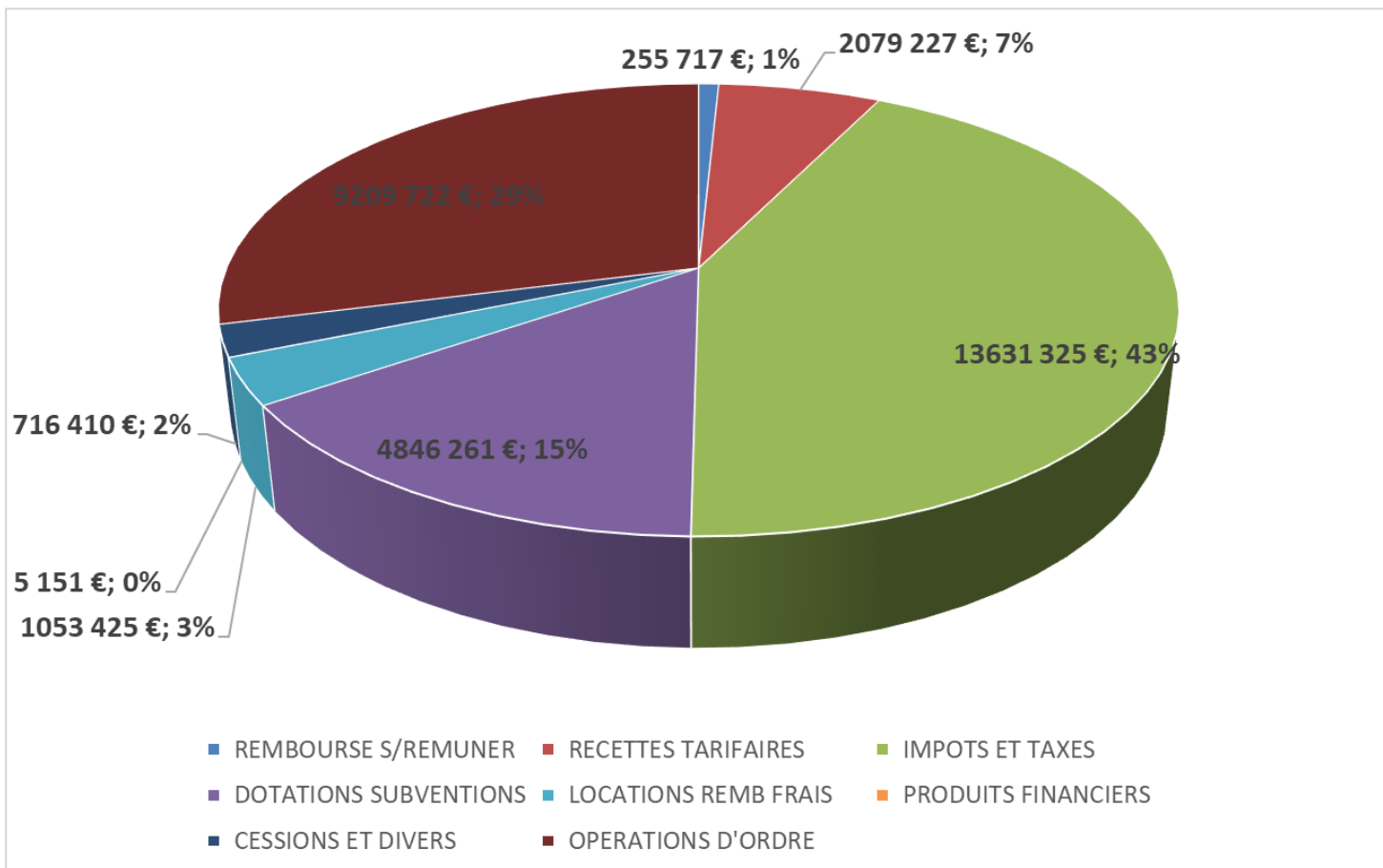
L'analyse du budget principal porte sur l'année 2025 avec comparaison de la prévision budgétaire et de la réalisation. La prévision budgétaire s'entend budget primitif et décisions modificatives de l'année comprises.

1-1 Section de fonctionnement

1-1-1 Recettes de fonctionnement

Les recettes totales de fonctionnement s'élèvent à 31 797 238 €. L'année est partiellement faussée par les données de la reprise du transfert de la compétence eau à LFA d'un montant de 9 045 056 €. Si l'on neutralise la reprise du résultat de 2024 (4 895 292 €) jamais réalisée comptablement, le montant du budget primitif s'élevait à 21 150 708 €. Par conséquent, les recettes de fonctionnement, après retraitement de la somme du budget de l'eau de 9 045 056 € citée précédemment, les recettes sont supérieures de 1 601 474 € à la prévision.

Libellé	Budgets 2025	CA 2025
RESULTAT FONCTION REPORTE	4 895 292 €	
REMBOURSE S/REMUNER	210 000 €	255 717 €
RECETTES TARIFAIRES	1 825 000 €	2 079 227 €
IMPOTS ET TAXES	13 130 000 €	13 631 325 €
DOTATIONS SUBVENTIONS	4 550 000 €	4 846 261 €
LOCATIONS REMB FRAIS	555 708 €	1 053 425 €
PRODUITS FINANCIERS	0 €	5 151 €
CESSIONS ET DIVERS	10 000 €	716 410 €
SOUS TOTAL	25 176 000 €	22 587 516 €
OPERATIONS D'ORDRE	870 000 €	9 209 722 €
TOTAL	26 046 000 €	31 797 238 €



1-1-1-1 Remboursements sur rémunérations

Ce chapitre comprend deux articles comptables :

- Le compte « 6419 remboursements sur rémunérations » pour 66 381 € comprend les redevances perçues pour les agences postales, la mise à disposition du conservateur du musée aux communes de Saint Just Saint Rambert, le demi-poste MJC financé par le Département et divers remboursements.
- Le compte « 6459 remboursements charges de Sécurité Sociale » s'élève à 189 336 €.

1-1-1-2 Recettes tarifaires

Les concessions cimetières s'élèvent à 31 582 € et sont supérieures à la prévision de 28 000 €.

La reprise d'activité se confirme et entraîne une hausse des fréquentations au musée et également au camping, ce qui a pour effet une nette progression des recettes : pour le camping, recettes à 86 144 € (+ 16 144 € / à la prévision) et pour le musée, recettes à 16 167 € (prévision de 10 000 €). Les publicités dans les magazines municipaux pour 15 677 € restent nettement conformes à la prévision de 15 000 €. Les autres recettes concernent l'ensemble des mises à disposition de personnel et de matériel que la ville refacture : budgets annexes, LFA, police pluri-communale, autres collectivités pour un montant de 1 760 885 € pour une prévision de 1 649 000 €. L'écart vient essentiellement de la police municipale mutualisée et des mutualisations avec LFA.

1-1-1-3 Impôts et taxes

L'ensemble des produits fiscaux s'élève à 13 631 325 € pour une prévision de 13 130 000 €. Les recettes du foncier bâti et non bâti sont de 10 153 510 € pour une prévision de 9 850 000 €. Ces produits sont le résultat de la revalorisation des bases décidée par la loi de finances et non de l'augmentation des taux.

L'attribution de compensation est stable à 2 154 385 € ; le FPIC à hauteur de 151 462 € est supérieur de 11 462 € à la prévision : cette différence s'explique par le fait que LFA n'était pas certain de percevoir ce produit lors de l'établissement du budget.

Les droits de place sont supérieurs de 35 638 € à la prévision pour s'établir à 155 638 €.

Les droits de mutation restent à un montant très soutenu à 565 135 €, certes au-dessus du niveau de l'année dernière qui était déjà élevé (488 303 €). La ville conforte et maintient son attractivité.

1-1-1-4 Dotations et subventions

Le chapitre «Dotations-participations» s'élève à 4 846 261 € pour une prévision de 4 550 000 €. Il comprend notamment la Dotation Globale de Fonctionnement détaillée ci-dessous.

DGF	Budget primitif	Recettes
Dotation forfaitaire	1 792 000 €	1 792 876 €
Dotation Solidarité Rurale	550 000 €	568 107 €
Dotation Solidarité Urbaine	740 000 €	747 774 €
Dotation Nat. de Péréquation	400 000 €	394 480 €
TOTAL	3 482 000 €	3 503 237 €

Parmi les autres composantes de ce chapitre, les subventions pour l'occupation des gymnases de la part de la Région pour 31 868 € et du Département pour 24 662 € sont en dessous de la prévision du fait d'une fréquentation moins importante par le lycée et le collège.

Les recettes des autres organismes pour 616 581 € regroupent les participations de la CAF et de la MSA pour les activités du centre de loisirs, activ'été, périscolaire, jardins d'enfants, contrat enfance et les activités de l'espace jeunes. La prévision est dépassée avec + 126 581 € du fait de rappels d'exercices antérieurs.

Toujours dans ce chapitre, les compensations fiscales de la taxe d'habitation et de la taxe foncière s'élèvent à 416 953 €.

La recettes des titres sécurisés (passeports, cartes d'identité) s'élèvent à 61 173 € pour une prévision de 40 000 €.

1-1-1-5 Locations remboursements de frais

Il s'agit de l'ensemble des locations perçues par la ville pour un montant de 367 531 € et des recettes de participations des usagers pour 229 406 € (transports scolaires, périscolaire, centre de loisirs, jardins enfants, espace jeunes, activ'été). A noter la participation pour la foire économique pour 16 960 €, les panneaux photovoltaïques Estiallet et MJC pour 16 125 € et le dépôt de déchets sauvages a été facturé à hauteur de 15 900 €.

Depuis le passage en comptabilité M57 au 1^{er} janvier 2023, les produits exceptionnels sont compris dans ce chapitre : il apparait 269 510 € de ventes de terrains non inscrits à l'actif.

1-1-1-6 Produits exceptionnels

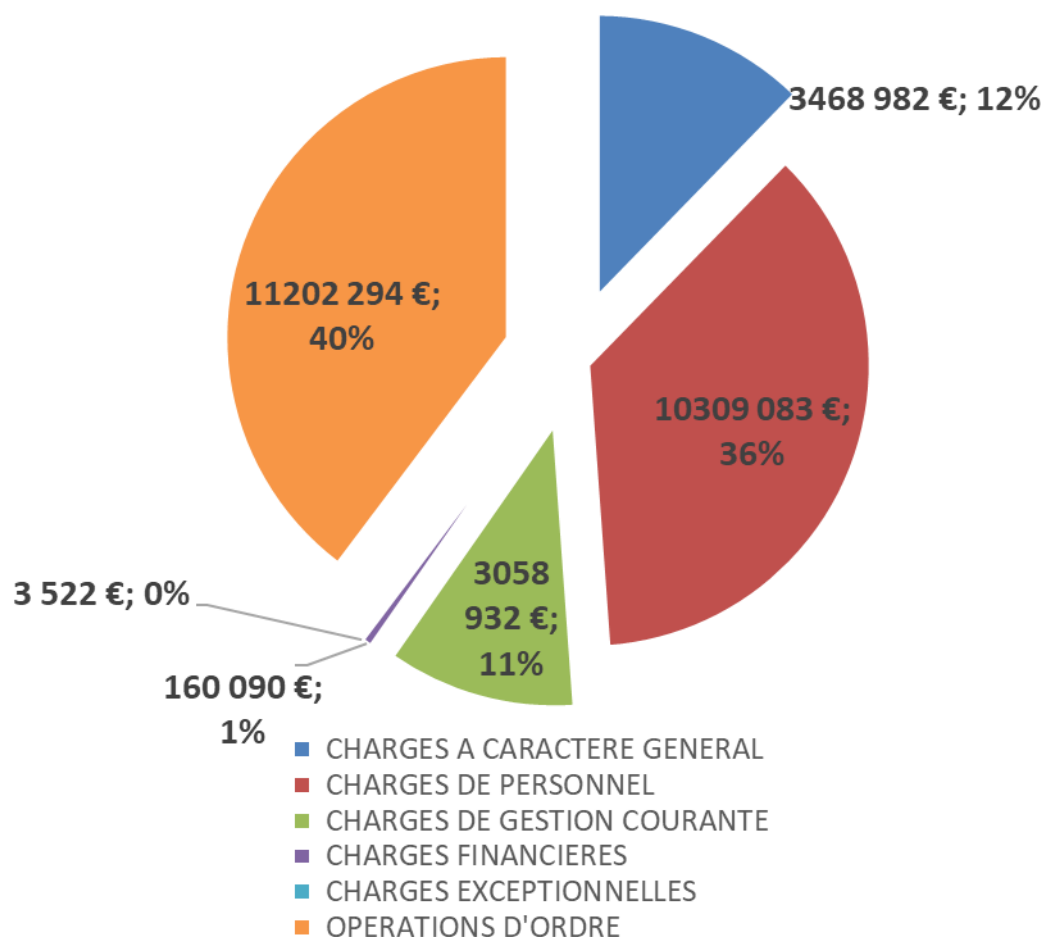
Les produits exceptionnels s'élèvent à 716 410 € dont 695 004 € venant du budget eau, trois cessions de véhicules pour 9 555 €.

Le chapitre 042, chapitre d'opérations d'ordre, fait l'objet d'une recette exceptionnelle de 9 209 722 € dont 353 245 € de neutralisation des dépenses liées à l'amortissement du fonds de concours voirie, 441 504 € de travaux en régie et surtout 8 350 053 € du transfert de compétence eau.

1-1-2 Dépenses de fonctionnement

Les dépenses totales de fonctionnement s'élèvent à 28 286 344 € et sont supérieures à la prévision budgétaire. Cet écart vient du transfert de la compétence eau à LFA pour un montant de 9 045 056 € auquel s'ajoute 173 902 € de déficit. Sans ces deux montants, les charges réelles d'exploitation seraient de 19 067 386 € se rapprochant de la prévision budgétaire retravaillée du virement à la section d'investissement (qui est budgété mais jamais réalisé comptablement) soit 20 266 000 €.

Libellé	Budgets 2025	CA 2025
ACHATS FOURNITURES	1 640 000 €	1 506 832 €
LOC ENTR. CHARGES EXTER	1 093 000 €	1 002 207 €
SERVICES EXTERIEURS	841 000 €	821 530 €
IMPOTS ET TAXES	126 000 €	138 413 €
CHARGES DE PERSONNEL	10 600 000 €	10 309 083 €
RESTITUTION DEGREVEMENTS	84 000 €	83 440 €
PARTICIPAT. SUBVENTIONS	3 394 000 €	3 058 932 €
INTERETS DETTE	260 000 €	160 090 €
CHARGES EXCEPT	28 000 €	3 522 €
AMORTISSEMENTS	2 200 000 €	2 130 782 €
DEPENSES IMPREVUES		
SOUS TOTAL	20 266 000 €	19 214 831 €
OPERATIONS D'ORDRE	5 780 000 €	9 071 512 €
<i>dont virement section d'investissement</i>	5 780 000 €	0 €
<i>dont opérations patrimoniales</i>	0 €	9 071 512 €
TOTAL	26 046 000 €	28 286 343 €



1-1-2-1 Charges à caractère général

Le chapitre 011, qui regroupe les frais généraux et impôts, s'élève à 3 468 982 € pour une prévision de 3 700 000 €.

Malgré la hausse des fluides de ces deux dernières années, les consommations restent nettement conformes à la prévision :

- Electricité : 633 346 € soit – 66 654 € par rapport à la prévision
- Chauffage : 287 328 € soit – 22 672 € par rapport à la prévision
- Carburant : 88 470 € soit – 13 530 € par rapport à la prévision

Au niveau des autres articles 60 les plus significatifs : prévu 1 640 000 € - payé 1 506 832 €

- Le compte « 60631 Fournitures d'entretien de bâtiments » fait état d'une dépense de 95 501 € pour une prévision de 105 000 €,
- Le compte « petits équipements » réalisé pour 67 460 €, prévision de 95 000 €
- Le compte « vêtements de travail » avec 48 250 € payés pour 50 000 € prévus

Au niveau des articles 61 les plus significatifs : prévu 1 093 000 € - payé 1 002 207 €

- Le compte « 61358 Locations mobilières » réalisés pour 123 812 € pour une prévision de 100 000 € : l'écart vient de régularisations de locations de nacelles plus nombreuses et d'une tribune pour un concours de boules.
- Les différents comptes d'entretien : terrains, bâtiments, voiries, matériel et véhicules sont réalisés pour 226 481 € pour une prévision globale 277 000 €.
- Le compte « 6188 autres frais divers » représentant plus particulièrement les repas refacturés par la régie des restaurants pour divers services (périscolaire, centre de loisirs, jardins d'enfants sont réalisés pour 164 147 € pour une prévision de 150 000 €.

Au niveau des articles 62 les plus significatifs : prévu 841 000 € - payé 821 530 €

- Le compte « 6232 Fêtes et cérémonies » : la réalisation s'élève à 128 375 € pour une prévision de 110 000 €, la différence est le fait de plusieurs inaugurations non prévues.
- Le compte « 6245 transports collectifs » réalisé pour 162 630 € et prévu pour 185 000€
- Les comptes affranchissements et téléphonie réalisés pour 86 666 € et prévus pour 92 000 €.
- Le compte « 6281 Concours cotisations » réalisé pour 64 088 € et prévu pour 60 000 €

Les dépenses concernant les impôts payés par la collectivité d'un montant total de 138 413 € concernent principalement les taxes foncières pour 68 067 € et la redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour 64 251 €, la prévision étant de 126 000 €.

1-1-2-2 Charges de personnel

Les dépenses s'élèvent à 10 309 083 € pour une prévision de 10 600 000 € sans décision modificative sur l'exercice. Le budget est respecté avec un disponible représentant 2,74 % de la prévision.

Les charges de personnel représentent **53,58 %** des dépenses totales de fonctionnement et **44,42 %** des dépenses nettes (diminuées des refacturations aux budgets annexes, comité des fêtes, musée, police intercommunale, LFA).

1-1-2-3 Charges de gestion courante

Le chapitre s'est élevé à 3 058 932 € pour une prévision de 3 394 000 €.

Les indemnités des élus et les charges s'élèvent à 244 670 € pour une prévision de 297 000 €.

Les subventions aux associations s'élèvent à 1 602 118 € pour une prévision de 1 604 000 €. Il faut noter que dans le montant payé, il apparaît 192 987 € payés à EPORA dans le cadre du déficit de l'opération Gégé qui sont donc exceptionnels et à retraiter du montant des subventions accordées aux associations.

Au sein de ce chapitre, il apparaît les déficits des budgets annexes ont été payés en dessous de la somme prévue (1 205 000 €), soit 735 000 € avec :

- Théâtre : 400 000 €
- FJT : 155 000 €
- Régie rest : 125 000 €
- RSCF : 55 000 €

La subvention d'équilibre versée au budget du CCAS s'élève à 175 000 € inférieure à la prévision inscrite de 190 000 €.

Depuis la réforme et le passage en M57, les certaines charges exceptionnelles sont comptabilisées dans ce chapitre à l'article 65888 « charges de gestion courante », le montant total s'élève à 223 637 € pour une prévision de 20 000 €. La différence s'explique en grande partie par le déficit du transfert de la compétence eau pour 173 902 €.

1-1-2-4 Charges financières

Leur montant est de 160 090 € et concerne uniquement les intérêts d'emprunts.

1-1-2-5 Charges exceptionnelles

Le montant, non significatif, s'élève à 3 522 € et concernent des annulations de titres sur exercices antérieurs.

1-2 Section d'investissement

1-2-1 Recettes d'investissement

Libellé	BP 2025	CA 2025
FCTVA-TLE-RESERVE	6 228 959	6 418 788
SUBVENTIONS	1 073 000	1 298 319
EMPRUNTS	3 000 000	0
OPER. PATRIMONIALES	3 818 000	12 775 009
AUTRES OPERATIONS	97 000	98 283
SOUS TOTAL	14 216 959	20 590 399
AUTOFINANCEMENT	5 780 000	
CESSIONS	700 000	
TOTAL	20 696 959	20 590 399

Les recettes totales d'investissement s'élèvent à 20 590 399 € à retraiter du transfert du budget d'eau de 9 045 056 €, soit une recette nette totale de 11 545 343 €. Cette somme est à rapprocher à la prévision de 14 216 959 €, hors l'autofinancement (5 780 000 €) et cessions (700 000 €) qui, prévus au budget primitif, ne sont jamais réalisés au compte administratif. Par conséquent, les recettes se rapprochent fortement de la prévision avec un taux de réalisation de 81 %.

1-2-1-1 Dotations, fonds divers et réserves

Le montant prévu s'élevait à 6 228 959 € pour une réalisation de 6 418 788 € avec le FCTVA pour 1 033 398 €, la taxe d'aménagement pour 215 431 € et l'affectation du résultat de 2024 pour un montant de 5 169 959 €.

1-2-1-2 Subventions

Les subventions d'investissement prévues pour 1 073 000 € ont été encaissées pour 1 298 319 € soit un taux de réalisation de 121 %. L'écart provient essentiellement des amendes de police prévues pour 87 000 € et encaissées pour 177 569 € : il s'agit d'une répartition au niveau national des amendes collectées et redistribuées aux collectivités, d'où l'impossibilité de connaître le montant lors de l'établissement du budget primitif.

Des recettes non prévues sont également constatées : PVR des Prés fleuris encaissées pour 32 997 €, le solde du fonds friche de l'opération Gégé pour 36 000 €, des C2E du le gymnase Dubruc pour 27 485 €.

Parmi les subventions encaissées, il faut noter que l'Etat a contribué pour 584 123 € (Fonds verts CNAM et solde de l'opération Gégé), le département a versé le solde de 170 000 € pour la rénovation du gymnase Dubruc.

Plusieurs sommes ont été versées par divers financeurs : CAF pour la création de la crèche Gégé 260 000 €, Hellio Solution pour la rénovation énergétique du gymnase Dubruc 27 485 €, la Caisse des Dépôts et Consignations et LFA 20 693 € pour diverses études OPAH RU et la place des Comtes de Forez.

1-2-1-3 Emprunts

Un emprunt a été contracté sur cet exercice auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation à hauteur de 3 M€ sur 20 ans au taux du livret sur cet exercice. Il ne sera encaissé qu'en 2026, d'où aucune somme de comptabilisée sur 2025.

1-2-2 Dépenses d'investissement

Libellé	BP 2025	CA 2025
RESULTAT INVEST REPORTE	4 569 504 €	
EMPRUNT REMB DETTE CAPITAL	1 857 000 €	1 543 219 €
IMMOBILIS INCORPORELLES	1 681 103 €	1 437 907 €
TRAVAUX ACQUISITIONS	9 837 352 €	7 322 903 €
ICNE-AUTRES DEPENSES	264 000 €	257 970 €
SOUS TOTAL	18 208 959 €	10 562 000 €
OPERATIONS D'ORDRE	2 488 000 €	10 782 438 €
TOTAL	20 696 959 €	21 344 438 €

1-2-2-1 Emprunts et dettes assimilés

Cette section concerne le remboursement du capital des différents emprunts pour 1 039 719 € auquel s'ajoute une écriture comptable pour le transfert de la compétence eau à LFA pour 503 500 €.

1-2-2-2 Immobilisations incorporelles

Cette section se décompose en deux parties :

- Immobilisations incorporelles : elles s'élèvent à 77 512 € dont 68 092 € d'achat de logiciels, 9 420 € d'études relatives à l'opération Cœur de ville.
- Subventions d'équipement versées : 1 360 395 € correspondant à des fonds de concours à divers organismes : à Loire Forez Agglomération avec le remboursement des avances du cercle vertueux d'économie d'énergie pour 2 879 €, 353 245 € d'attribution compensation d'investissement voirie et 300 000 € au titre de fonds de concours voirie à LFA. De nombreux travaux d'éclairage et d'enfouissement de réseaux : rues du 8 mai, St Exupéry et Estiallet pour 333 888 €, l'avenue Thermale pour 116 490 €. Un fonds de concours versés à la régie des restaurants : 9 000 € pour divers matériels. Le plan façade a fait l'objet de 126 347 € de contributions.

1-2-2-3 Travaux et acquisitions

Il s'agit de la partie la plus importante des dépenses d'investissement avec 7 322 903 € ce qui représente un taux de réalisation de 76 % du montant des travaux inscrits au budget primitif (72 % en 2024, 55,58 % en 2023, 59,85 % en 2022 et 57% en 2021).

Les travaux peuvent être ventilés en :

Aménagements des terrains : reprises de tombes et engazonnement du cimetière de Montbrison, pour 21 565 €, les travaux de réhabilitation du théâtre antique pour 472 390 €, la réfection des jeux extérieurs de Moingt pour 9 980 € et des abris des jardins ouvriers pour 9 386 €.

Ecoles : 298 709 € ont été dépensés dont notamment pour l'ensemble des écoles la mise en place du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté), achat de matériel informatique et mobilier. Pour les écoles d'Estiallet et du Chemin rouge, l'aménagement paysagé des cours.

Bâtiments sportifs : 257 151 € avec le tennis et le terrain de padel 97 939 € la fin des travaux d'aménagement de Dubruc (61 528 €), la première phase de réfection des douches, vestiaires et sol du gymnase Cherblanc pour 43 776 €, des mises aux normes électriques à Daval et Soleillant, le remplacement des mono-ventilateurs à l'espace sportif des Jacquins pour 10 159 € et les premières études pour les futurs travaux du stade de la Madeleine pour 17 469 €.

Bâtiments à vocation culturelle et religieuse :

Centre P Boulez pour 79 345 € : porte acier, alarme, aménagements intérieurs.

Le musée d'Allard avec 23 292 € : achat de matériel, mobilier, diagnostic architectural, isolation de fenêtres et changement de l'éclairage et des batteries de l'ascenseur.

Autres sites : les principales dépenses concernent en premier lieu la construction du pôle enfance pour 3 422 929 €, le site Gégé pour 983 206 € avec la fin des travaux du restaurant scolaire (51 176 €), de la crèche (425 134 €), de la place du marché (465 126 €) et de la salle associative (38 963 €) ainsi que du solde versé à EPORA (2 808 €).

Acquisition d'un bâtiment rue des Jardins pour 208 068 €, l'aménagement du futur local de la Croix rouge pour 83 036 €, des travaux de réfection de la piscine, sanitaires et électriques au camping pour 55 216 €, le changement des fenêtres et de l'alarme sur le site des personnes âgées pour 48 431 €, le changement de compteurs, régulateur de chauffage et acquisitions de matériel de nettoyage à l'EJS pour 44 554 €, les études pour les futurs travaux de la Diana pour 34 554 €, et la réfection de la toiture et de l'électricité du local des amis du Calvaire pour 20 637 €.

Travaux de voiries : 1 302 713 € ont été dépensés dont versés à LFA 353 245 d'attribution de compensation investissement ainsi que 300 000 € de fonds de concours voirie.

Enfouissement de réseaux dans diverses rues : Rue du 8 mai (134 196 €), rue St Exupéry (121 999 €), rue d'Estiallet (77 693 €) rue de la Blanchisserie (25 305 €) et le passage de la fibre (93 240 €).

Des travaux d'aménagement de la place des Comtes de Forez (1^{ère} phase) (254 684 €), de l'avenue Thermale (125 920 €) et de la rue de la République (76 590 €) et de l'îlot de fraîcheur de l'ex FJT (73 372 €), du pré de la lune (104 223 €) ainsi que 271 804 € de diverses réfections de chaussées.

Véhicules et matériels : le matériel de transport a été renouvelé à hauteur de 97 570 € avec un fourgon (14 712 €), un mini bus (29 990 €) et un véhicule (28 200 €). Le matériel « fêtes » et pour les différents services du CTM se sont élevés à 96 492 €.

CONCLUSION

Le résultat comptable pour l'année 2024 s'élève à 3 510 895 € et se maintient à un niveau satisfaisant. L'excédent brut courant reste aussi important à 5 124 571 € ce qui permet de dégager une épargne nette à 3 933 090 € après avoir retraité le déficit du transfert du budget d'eau à LFA. Le ratio de désendettement se situe à 2,2 années et l'annuité de la dette à 72 € par habitant.

2/ COMPTES FINANCIERS UNIQUES DES BUDGETS ANNEXES

2-1 Budget de la résidence seniors des comtes de Forez

2-1-1 Section de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2025	CA 2025
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	35 000	31 557
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	780 105	731 279
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000	6 729
	EXCEDENT REPORTE	895	
TOTAL RECETTES		826 000	769 565
Chapitre	Libellé	BP 2025	CA 2025
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	481 000	432 274
012	CHARGES DE PERSONNEL	320 000	317 189
042	OPERATIONS D'ORDRE	20 000	18 906
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000	0
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
TOTAL DEPENSES		826 000	768 369

Le résultat comptable 2025 s'élève à + 2 091 €.

Ce budget a recours à un financement de sa section de fonctionnement par le budget principal de 55 000 € pour une prévision de 230 000 €. Cet écart vient principalement de la baisse du poste électricité et de l'augmentation des recettes locatives et produits divers.

Les recettes des loyers s'élèvent à 675 968 €, le taux d'occupation est de 85 % contre 88,10 % en 2024.

Les recettes APL (CAF) versées par les organismes sociaux sont de 12 202 € et dépendent du nombre et de la situation sociale des personnes bénéficiaires de ces aides.

Une subvention, versée par le Département pour 19 355 € au titre du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM), concerne le forfait autonomie.

Les charges à caractère général se sont élevées à 432 274 € pour une prévision de 481 000 €. La principale dépense concerne la location du site pour 235 949 € ainsi que le poste électricité avec 135 914 €. Quelques faibles dépassements budgétaires non significatifs sont constatés, la consommation d'eau (514 €), des dépenses petit outillage et produits d'entretien (360 €), animations (1 543 €) et des études non prévues pour 4 800 €.

Les autres dépenses sont composées essentiellement de l'entretien du bâtiment pour 16 429 € et des frais de maintenance pour 8 539 € et animations pour 9 542 €.

Les charges de personnel s'élèvent à 317 189 € pour une prévision de 320 000 €.

Les opérations d'ordre concernent les dotations aux amortissements pour 9 883 €. Il n'est pas constaté de charges financières et exceptionnelles.

2-1-2 Section d'investissement

Les recettes prévues pour 58 000 € ont été réalisées à hauteur de 75 109 € et concernent l'encaissement de cautions lors des arrivées de locataires (13 946 €), et les amortissements (18 906 €), le FCTVA sur les travaux des parties communes (19 093 €) ainsi que le solde de la subvention de la Carsat de 23 164 € finançant le changement de l'appel malade effectué en 2024.

Les dépenses prévues pour 70 705 € ont été réalisées à hauteur de 24 198 € avec des travaux pour dans deux studios pour 2 990 €, un transformateur pour 1 100 €, un chariot pour 1 105 € et un aspirateur à eau pour 458 €.

2-2 Budget de la Régie des restaurants

2-2-1 Section de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2025	CA 2025
70	PRODUITS DE SERVICES	703 655	794 549
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	240 000	125 027
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	1 414
042	OPERATIONS D'ORDRE	8 000	8 000
	EXCEDENT REPORTE	2 345	
TOTAL RECETTES		954 000	928 990

Chapitre	Libellé	BP 2025	CA 2025
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	433 000	420 905
012	CHARGES DE PERSONNEL	488 000	478 159
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000	4 716
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
042	OPERATIONS D'ORDRE	28 000	22 089
TOTAL DEPENSES		954 000	925 870

Le résultat comptable 2025 s'élève à + 3 120 €.

Ce budget ne s'équilibre jamais de lui-même : sur cet exercice, un recours à un financement par le budget principal à hauteur de 115 000 € est nécessaire chaque année pour faire face aux repas déficitaires notamment scolaires.

Les ventes totales de repas s'élèvent à 794 549 € et sont supérieures de 90 894 € à la prévision, l'ensemble des articles comptables étant en dépassement par rapport aux prévisions. 124 650 repas ont été servis, en légère diminution de 312 unités.

Le crédit des frais généraux prévu à 433 000 € a été pratiquement été consommé dans sa totalité soit 420 905 €. Les achats alimentaires s'élèvent à 323 438 € et comprennent notamment des achats locaux, bios et labellisés.

Les dépassements budgétaires par article comptable concernent quelques comptes dont : eau + 1 242 €, achats alimentaires + 3 438 €, entretien bâtiment + 3 710 €, entretien du matériel roulant de + 1 067 € et la maintenance pour 225 €.

Les autres dépenses sont composées essentiellement des frais d'électricité pour 38 054 €, des fournitures d'entretien et petit équipement pour 12 007 €, des frais d'entretien (bâtiment, matériel et de maintenance) pour 24 212 €.

Les charges de personnel s'élèvent à 478 159 € pour une prévision de 488 000 €.

Les opérations d'ordre concernent les dotations aux amortissements pour 22 089 €.

2-2-2 Section d'investissement

Les recettes prévues pour 32 772 € ont été réalisées à hauteur de 31 089 € et concerne les amortissements pour 22 089 € et 9 000 € d'un fonds de concours versé par le budget principal pour les divers investissements cités ci-dessous.

Les dépenses prévues pour 32 772 € se sont élevées à 31 257 € et concernent essentiellement un four 12 948 €, une étuve électrique 4 481 € et divers matériels de cuisine pour 3 320 € ainsi qu'un logiciel pour 2 506 €.

2-3 Budget du FJT

2-3-1 Section de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2025	CA 2025
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	27 000	42 435
70	PRODUITS DE SERVICES	0	6 441
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	90 000	147 951
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	385 481	271 915
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000	278
042	OPERATIONS D'ORDRE	8 000	7 062
	EXCEDENT REPORTE	3 519	
TOTAL RECETTES		534 000	476 083

Chapitre	Libellé	BP 2025	CA 2025
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	110 000	82 952
012	CHARGES DE PERSONNEL	275 000	261 222
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 000	150
66	CHARGES FINANCIERES	45 000	39 397
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
042	OPERATIONS D'ORDRE ET IMPREVUS	100 000	14 011
TOTAL DEPENSES		534 000	397 732

Le résultat comptable 2025 s'élève à + 78 351 €.

Ce budget ne s'équilibre pas de lui-même : un recours à un financement par le budget principal à hauteur de 155 000 € est nécessaire cette année, dont 79 000 € sont nécessaires pour financer le déficit d'investissement.

Les recettes d'hébergement (loyers et APL) s'élèvent à 234 145 € et sont bien au-dessus de la prévision de 190 480 €. Le taux d'occupation s'établit à 90 % sur l'année contre 95 % en 2024.

Les frais généraux s'élèvent à 82 952 € pour une prévision de 110 000 € avec pour principales dépenses les fluides (eau, électricité, chauffage) pour 50 584 € (prévus à 82 000 €), les frais d'entretien du bâtiment, du matériel et de maintenance pour 10 998 € (prévus à 8 000 €) et les dépenses de télécommunication pour 4 530 € (prévus à 5 000 €). Les autres dépenses n'étant pas significatives.

Les charges de personnel s'élèvent à 261 222 € pour une prévision de 275 000 €.

Les charges financières relatives aux intérêts d'emprunts se sont élevées à 39 397 € pour une prévision de 45 000 €.

Les opérations d'ordre concernent les dotations aux amortissements pour 14 011 € et le virement à la section d'investissement prévu pour 80 000 € qui n'est jamais réalisé.

2-3-2 Section d'investissement

Les recettes prévues pour 201 625 € ont été encaissées à hauteur de 92 039 € et concernent les amortissements pour 14 011 €, les cautions d'entrée pour 15 403 € et l'affectation du résultat 2024 pour 62 625 €.

Les dépenses prévues pour 201 625 (dont 62 625 € de déficit 2024 reporté) € ont été de 107 967 €. Les dépenses réelles concernent les remboursements d'emprunt pour 78 764 € et les cautions d'entrée rendues pour 16 679 € et l'achat d'un réfrigérateur pour 450 €.

2-4 Budget du Théâtre des Pénitents

2-4-1 Section de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2025	CA 2025
70	PRODUITS DE SERVICES	110 000	154 639
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	130 000	109 533
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	450 163	402 755
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
042	OPERATIONS D'ORDRE	25 000	24 846
	EXCEDENT REPORTE	36 837	
TOTAL RECETTES		752 000	691 773

Chapitre	Libellé	BP 2025	CA 2025
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	333 000	332 201
012	CHARGES DE PERSONNEL	310 000	308 160
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	39 000	1 930
66	CHARGES FINANCIERES	10 000	0
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
042	OPERATIONS D'ORDRE	60 000	55 925
TOTAL DEPENSES		752 000	698 215

Le résultat comptable 2025 s'élève à - 6 442 €.

Ce budget ne s'équilibre jamais avec les seules recettes de billetterie : un recours permanent à un financement par le budget principal (prévu et versé à hauteur de 450 000 € en 2025) est versé pour 400 000 €. Par ailleurs, l'activité engendre des recettes billetterie à hauteur de 139 870 €, bien au-dessus de la prévision de 110 000 €. Ce montant est le plus élevé jamais réalisé.

Les subvention « scène régionale » de la Région et du département a été maintenue au même niveau que les années antérieures, respectivement à 60 000 € et 28 000 €. Il a été encaissé 11 450 € pour divers spectacles dont « les hors les murs » de la part de la DRAC, du Crédit Agricole et de la MSA.

La réalisation du chapitre 011 relatif aux frais généraux est de 332 201 € et atteint la prévision de 333 000 €. Les achats de spectacles s'élèvent à 175 795 €. Les dépenses directement liées aux spectacles (alimentation, locations de matériels, hébergements, gardiennage et droits d'auteurs) s'élèvent à 83 104 €.

Les charges de personnel, d'une prévision de 310 000 €, ont été payées à hauteur de 308 160 €. Les dépenses de salaires des intermittents du spectacles (41 365 €) sont principalement concentrées sur le festival des Poly'sons en janvier et février 2025 et les spectacles hors les murs.

2-4-2 Section d'investissement

Les recettes prévues pour 4 510 494 € se sont élevées à 99 840 € et concernent les amortissements pour 55 925 €, 43 916 € de remboursement d'avance à un fournisseur. L'écart entre la prévision et la réalisation vient de l'emprunt qui a été contracté à hauteur de 3 M€ et encaissé début janvier 2026.

Les dépenses prévues pour 4 510 494 € se sont élevées à 1 966 622 € et concernent des études et les travaux de rénovation du bâtiment pour 1 834 970 €, du matériel informatique et scénique pour 62 889 €.